



**PV n°2 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
en visio conférence, le 04/10/2023
de 20h00 à 23h00**

Olympiade 2020/2024 - Saison 2023/2024

Présents : Odile AVIGNANT (titulaire CD22) - Dominique BOURDON - Laurence GORTAIS - Viviane LE THOMAS - Antonio LETO - Sandrine METAYER - Annie PEYTAVIN - Bruno PRIOU - Alain RIBOUS

Excusés : Frédéric DUCHENE - Claire GIRARD - Christophe GRAIGNIC (titulaire CDVB56) - Johanna MERCIER - Sébastien SADOU (CDVB35)

Absents : Olivier PRIGENT (titulaire CDVB29) - Florence RAMARD

Invités : E. CORBIN – G. MABILLE

Assiste : C. PENNAMEN

Ordre du jour :

- 1- Approbation des PV
 - PV CD n°1 du 29/08/23
- 2- Compte rendu dernier CA FF Volley par G. Mabilie
- 3- Point sur l'instruction des compte rendus financiers de la campagne PSF 2022 via OSIRIS (commande fédérale)
- 4- Compte rendu entretien DTN/LBVB/CTS portant sur les missions du CTS (Edwige Corbin)
- 5- Compte rendu SEM (Sport En Mouvement)
- 6- Point sur la sportive
- 7- Point sur la CRT
- 8- Point sur l'arbitrage
- 9- Référent volley assis et volley santé
- 10- Questions et informations diverses

Les documents envoyés :

- PV CD n°1 du 29/08/23

Laurence GORTAIS annonce sa démission et quitte la séance.

1-Approbation des PV

- PV CD n°1 du 29/08/23

Approuvé à l'unanimité

2- Compte rendu du dernier CA de la FF Volley par G. Mabilie

33 présents sur 36

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY

*Licences saison 2022/2023 216 000 dont 148 000 payantes
Tendance septembre 2023 toujours à la hausse.*

De nombreuses demandes de conciliation au CNOSF situation inhabituelle.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LNV (Yves BOUGET)

Naming pour la Ligue 1 Masculine : Marmara Spice League (groupe THUI)

Calendrier sportif de la saison 2023/2024 très lourd compte tenu des TQO en octobre et des JO en juillet 2024

DEMEMAGEMENT DE LA FFVOLLEY

Eric TANGUY indique que des offres ont été reçues s'agissant de la vente du siège social et qu'il s'agit désormais de les étudier attentivement et diligemment.

Sur l'achat, Eric TANGUY laisse la parole à Christian ALBE pour décompte précis sur les données financières afférentes :

- Prix de vente : 3.785.000 € ;
- Frais d'agence : 227.100 € ;
- Frais de notaire : 286.300 € ;
- Frais de garantie : 12.600 € ;
- Frais de dossier : 15.000 €
 - Total : 4.326.000 €

Sur le financement de cet achat, Christian ALBE indique que l'achat est prévu de la façon suivante :

- Apport total de la FFvolley à hauteur de 2.826.000 €
- Emprunt à hauteur de 1,5 Millions €

Dans l'apport de la FFvolley, sont comptabilisés les subventions suivantes :

- ANS 500k €
- Région IDF 700k €
- Conseil Départemental 94 : 100k €
 - Total : 1,3 M €

Sur l'emprunt, les comptes de la FFvolley faisant apparaître que 5 M € sont « placés », il nous a été proposé un taux de 5,14 % sur 10 ans.

Avec un tel taux prohibitif, l'idée est ainsi d'emprunter « le moins possible », à hauteur ainsi de 1,5 M €.

A cet égard, en cas de vente du siège, un remboursement par anticipation est prévu, étant entendu que l'absence de pénalité de remboursement par anticipation est négociée avec le Crédit Mutuel.

La signature de l'acte de vente est prévue précisément le 25 octobre 2023.

POLE DTN (Axelle GUIGUET)

- Actualités sportives :
 - Indoor :
 - Championnats du monde U19 M : Champions du monde
 - Calendrier à venir :
 - Championnats du monde U21
 - Beach-volley
 - Championnats du monde U18 F : Médaille de bronze
 - Calendrier à venir :
 - Championnats du monde avec 3 paires (2H/1F) engagées (inédit)
- Plan Equipements prolongé de deux ans ;
- Calendrier des contrats de performance avancé : communication des budgets pour 2024 avant fin 2023
- Séminaire ANS en présence de tous les CTN pour finaliser les modalités de qualification aux JOP
- Point RH CTS :
 - 2 nouveaux collègues :
 - 1 affecté à la LIF
 - 1 affecté au pôle France de Toulouse : Emile ROUSSEAU se consacre quasiment à temps plein à l'équipe de France en vue des JOP
 - Départ en retraite
- Déplacement de la DTN et du Président en Guadeloupe fin novembre 2023

- Projet de beach academy :
 - Objet : préparer l'après JOP en termes de partenariat avec la FIVB, en pérennisant le partenariat financier via la création d'un projet en lien avec les pays francophones africains, s'inscrivant dans une stratégie globale pour la FFvolley de diversifier ses entrées ;
 - Échéance : la DTN travaille sur le modèle économique
- Finalisation du partenariat avec la ville de Clichy : « *palais des sports de Clichy mis à disposition pour les Jeux* ».

Sur ce point, Eric TANGUY précise que le club de Clichy, qui était FSGT, est désormais affilié à la FFvolley, avec un peu plus de 100 licences.

POLE SPORTIF

✓ Approbation des RPE

Approbation des RPE 2023/2024 ELITE F POUR AMATEUR et N2F

Volleyades 2024

Michel COZZI présente le projet des Volleyades 2024
22 équipes : représentation des Ligues identique à la saison 2022/2023

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité les Volleyades 2024.

✓ Organisation du tournoi World Super 6 de Volley Assis à organiser par le Vandoeuvre Nancy Volley-Ball

Isabelle COLLOT présente le projet et en évoque l'avancement :

- Dépôt de dossier en cours
- Compétition prévue début ou mi-juin 2024
- En cours de négociations pour l'acquisition d'un GERFLOR spécifique Volley Assis

POLE ADMINISTRATION ET FINANCES

ADMINISTRATION (Sébastien FLORENT)

- **Organisation de l'Assemblée Générale à Rungis - Samedi 28 octobre 2023**

✓ Approbation Résolutions présentées à l'AG du 28/10/2023 concernant les modifications statutaires et réglementaires

→ Modifications des Statuts et Règlement Intérieur afférentes à la publication de la LOI n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République

RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité les résolutions à présenter à l'AG du 28/10/2023 concernant les modifications des Statuts et Règlement Intérieur afférentes à la publication de la LOI n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.

→ Modifications des Statuts et Règlement Intérieur afférentes à la publication de la LOI n°2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France

Après discussion entre les administrateurs, il est décidé de modifier la proposition en prévoyant que les conditions d'éligibilité des administrateurs prévoient d'être licenciés au moins 4 ans au cours des deux dernières mandatures.

→ Toilettage des Statuts et Règlement Intérieur afférent aux différentes remontées-terrain ou à la volonté de rationaliser et fluidifier le fonctionnement interne de la FFvolley

Après avoir présenté la modification statutaire afférente à la prérogative laissée au conseil d'administration de transférer le siège social de la FFvolley « en tout lieu du département », La problématique de l'application des principes de laïcité et de neutralité au sein de la FFvolley est abordée.

Un vote séparé est donc décidé pour décider de cette modification statutaire proposée.

RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver les résolutions à présenter à l'AG du 28/10/2023 concernant les Modifications des Statuts et Règlement Intérieur afférentes à l'application des principes de laïcité et de neutralité au sein de la FFvolley (4 contre, 7 abstentions).

RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité les résolutions à présenter à l'AG du 28/10/2023 concernant les autres Modifications des Statuts et Règlement Intérieur afférentes au Toilettage des Statuts et Règlement Intérieur afférent aux différentes remontées-terrain ou à la volonté de rationaliser et fluidifier le fonctionnement interne de la FFvolley

ADMINISTRATION (Sébastien FLORENT)

✓ Approbation et présentation des procès-verbaux :

- Procès-verbaux du Conseil d'Administration
- Procès-verbaux des commissions

RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité les différents PV soumis à validation.

✓ Règlementation :

- Approbation du Règlement de la DNACG - saison 2023/2024

10^{ème} RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de valider à l'unanimité le Règlement DNACG 2023/2024.

- Commission fédérale des équipements (création, composition & modification règlement des commissions)

RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de valider à l'unanimité la création, la composition et la modification du règlement des commissions afférentes à la CF Equipements.

- Commission Fédérale Des Organisations (création, composition & modification du règlement des commissions)

La composition présentée est complétée par :

- Michel MARTIN-DOUYAT
- Jean-Paul ALORO
- Aline GEMISE-FAREAU
- Arnaud PRIGENT
- RESOLUTION : Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de valider la création, la composition et la modification du règlement des commissions afférentes à la CF des Organisations Présidente Gaëlle Ramarques
- Membres : Christelle Belarbi/Delphine Viala/Françoise De Bernon/Guillaume Papin/Vincent Vaurette/Martin Ciman

✓ Réflexion sur une réglementation sur les personnes transgenres dans le volley français

Accord général pour suivre la FIVB : « Gender Eligibility Comity »

Compétences d'une commission ad hoc pour traiter au cas par cas– Présidents commission médicale / CFSR

✓ Point de situation – Ligues régionales

✓ Ligue de Nouvelle-Calédonie

« cartons » de licence factice pour les licenciés Loisirs.
Transfert du dossier à la Commission Fédérale de Discipline
La FFVB saisit la justice

Les aides à la Ligue de Nouvelle Calédonie sont gelées :

- Financement des volleyades ; jeux de maillot
- Financement de la venue à l'AG.

✓ Ligue Martiniquaise

Ligue devenue hors contrôle, voire « hors dialogue » :
La Ligue refuse l'affiliation d'un club historique, dont le dirigeant est un opposant. Car non transmission des documents administratifs obligatoires.
Pas d'AG, pas de comptes fournis, qui ne respecte pas la LOI.
Suspendu le PSF déjà car pas de comptes.

Organisation d'une AG fin novembre avec participation du Président

FINANCES (Christian ALBE)

✓ Points d'information

Le service Comptabilité a assumé le suivi des engagements en championnats fédéraux avec le service Sportif.

Tous les clubs en règle avec la FFvolley ont pu s'engager, après des échanges jusqu'au 9 juillet 2023.

Puis l'actualité a été marquée par les organisations fédérales, notamment VNL & Challenger Cup, et plus particulièrement le suivi des subventions.

La trésorerie est saine, même si peu importante due au paiement global de tous nos fournisseurs.

POLE DEVELOPPEMENT

Organisation d'un séminaire Développement regroupant tout le réseau de développement (agents et élus) en décembre 2023

Colloque Baby à Rennes

Point d'informations sur les Maxi Volleyades

Evolution de cette compétition destinée au M18 « débutants »

Michelle AKYLIAN prend en charge cette compétition.

Prochaines étapes :

Après l'AG de fin octobre : organisation d'une réunion pour fixer un cap de travail avec le nouveau CNL.

Le GT travaille sur une réforme du dispositif actuel

Et Proposition de lancer en janvier le projet

POINT JO PARIS 2024 (Sébastien FLORENT)

Relais de la flamme (Arles & Orléans)

QUESTIONS DIVERSES

Organisation AG 2024
17/18 mai 2024

400 € par délégué, au lieu des 260 /280 € habituels.

3- Point sur l'instruction des compte rendus financiers de la campagne PSF 2022 via OSIRIS (commande fédérale)

Supervision des compte rendus financier des clubs :

Il y a eu une réunion FFVolley réunissant les représentants ligues des commissions PSF des ligues pour expliquer comment instruire ces comptes rendus car cette charge a été déléguée aux ligues par la FFvolley : soit 29 dossiers en Bretagne déposés sur OSIRIS. Si la subvention n'a pas été consommée, il faut prévenir l'ANS. Si l'action est bénéficiaire elle est à signaler également. Chaque dossier devra faire l'objet d'un commentaire par les instructeurs. Ces observations devront porter sur la marche de progrès à faire et la cohérence des indicateurs dans le document.

Les dossiers seront à rendre pour le 15 octobre.

V. Le Thomas et A. Peytavin instruiront les dossiers avec bienveillance et prendront contact avec les responsables des demandes de subventions s'il y a une difficulté sur le dossier. Un point sera aux clubs et comité fait ultérieurement sur la rédaction et le contenu des comptes rendus financiers.

Le comité directeur donne son accord.

.

4- Compte rendu de l'entretien DTN/Présidente de la LBVB/CTS portant sur les missions du CT pour l'année 2023 2024 (Edwige Corbin)

Missions :

10% DRAJES:

Responsable de la mise en œuvre de la politique sportive de l'État
Garante de la cohérence entre les projets sportifs de la FFVolley et les orientations prioritaires du ministère chargé des sports.

Veille à la bonne utilisation des crédits publics budgétaires et des fonds ANS.

Présidente du jury BP EEDD (Éducation à l'environnement et au développement Durable)

Membre du jury BPJEPS APT

50% FFVolley :

Co coordonnatrice du DEJEPS

Formatrice sur les formations fédérales (et particulièrement en responsabilité des modules DNE1 M3 / DNE1 M5 / DEE2 M9)

40% Ligue de Bretagne

Coordinatrice ETR

Référente des formations DRE1 et DRE2 -

DRE1 Certificat d'animateur

DRE1 Certificat d'initiateur

DRE1 Certificat d'éducateur

DRE 1 Certification pédagogique en club

DRE2 M1 Beach

DRE2 M2 Accueil Formation de Jeune

DRE2 M3 Préparation Physique

DRE2 M4 Solidarité Citoyenneté

DRE2 M5 Volley Santé

DRE2 M6 Volley Assis

Intervenant sur les BPJEPS Locaux IBSA Campus...

Suivi et accompagnement des entraîneurs en formation

Référente dossier VAER

Référente de la détection et de la formation des jeunes joueurs (CRE, suivi Pôle féminin et CLE - Triple surclassement)

Référente des bassins de pratique (Validation et suivi accompagnement)

Référente Beach Volley (ETR Beach et CRE)

Conseiller technique auprès des instances Ligue de Bretagne (CODIR ligue, comité et clubs)

Afin de répondre à la problématique de manque d'entraîneur suite à l'augmentation du nombre de nouveaux licenciés dans les clubs il est demandé à la CTS de mettre en place une action de formation innovante de type CQP volley avec le CPB (?)

- Prioriser, développer et multiplier les missions de formations (à déployer sur le territoire Breton)

- de restructurer et redynamiser l'ETR et pour ce faire il y aura un allègement du temps de face à face pédagogique sur les stages CRE.
- de réactiver la convention ETR
- de réaliser un planning annuel qui reflète les périodes de disponibilité et d'indisponibilité afin de faciliter le fonctionnement de la LBVB.
- de renseigner les périodes de congés

5- Compte rendu SEM (Sport En Mouvement)

Journée dédiée au sport de demain qui s'est déroulée à Rennes. Trois personnes de la ligue étaient présentes, C. Girard - Le Thomas – E. Corbin.

Sensibiliser les acteurs aux enjeux du sport de demain. Il y a eu 400 visiteurs.

La directrice de décathlon était présente. Observateur du sport, pénétrer dans la vie personnelle pas comme les schémas. Bienfait du sport. Les ateliers étaient intéressants.

Prochain rendez-vous du SEM dans 2 ans

6- Point sur la sportive

S. Persan a laissé à L. Rivolier une feuille de route.

Les membres de la sportive ont fait le constat qu'ils se reposaient essentiellement sur Sandrine Persan et qu'ils en ont oublié certains fondamentaux.

Laëtitia s'adapte très rapidement aux tâches qu'elle doit réaliser.

7- Point sur la CRT

Réunion le 9/09/23

Architecture des diplômes fédéraux

Catalogue des formations fédérales

Le site fédéral : « Se former »

Formation entraîneurs sur la saison sportive 2023-24

- a) Inf'aux entraîneurs 04 novembre 2023 à Guignen
- b) DRE 1 - Planning technique des formations assurées par la Ligue de Bretagne.
 - Certificat Animateur volley (module 1) du 27 au 29 octobre 2023 à Dinard
 - Certificat Initiateur/Educateur volley (module 2) du 04 au 06 et 07 au 08 mars à Dinard
- c) DRE 2 - Module 2 : Accueil Formation jeunes – A charge des comités
- d) DRE 2 - Module 1 : Formation Beach

- e) DRE 2 - Module 3 : Les Fondamentaux de la préparation physique (12h)
- f) DRE 2 - Module 4 : Volley Solidarité Citoyenneté (12h)
- g) DRE 2 - Module 5 : Volley Santé (16h)
- h) DRE 2 - Module 6 : Volley Assis (16h)

Réflexion sur la formation diplômante des entraîneurs au niveau de la Ligue de Bretagne.

Proposition : un Camp d'été pour les jeunes (formation, Arbitre, joueur)

Prochaine réunion se tiendra en novembre

8- Point sur l'arbitrage

Le paiement des indemnités d'arbitrage (pour les matchs en pré nationale) et des déplacements se fera mensuellement.

9- Référent volley assis et volley santé

Référent santé : formation par M. Gongora les 2 et 3 mars
Prise en charge des frais de déplacement d'Isabelle Collet à Dinard ou Aleksander Klessa de quimper.

Proposition comme référent santé : A. Klessa et pour la formation M. Gongora

Liste de mission : incroyable

Référent élu du volley assis : Odile Avignant se propose

Pour le 22 N. Prigent

Pour le 29 D. Bourdon

Pour le 35 M. De Thy et D. Duvivier

Le comité directeur donne son accord

10-Questions et informations diverses

A Dahdouh ne travaillera plus à sa demande pour le club de Dinard qui a acté sa demande et donné son accord.

Son temps de travail est réduit en conséquence, il passe à 80% à partir d'octobre

Fin de séance : 23h

La Présidente

Viviane LE THOMAS

